

LYCEE JB DUMAS



1 PLACE DE Belgique
30 101 ALES

**REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER
DES CLAUSES PARTICULIERES**

I) Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Lycée JB DUMAS 1 place de Belgique 30 101 ALES

Personne responsable du marché : Madame la Proviseure du lycée JB DUMAS

Comptable assignataire : Madame l'Agent Comptable du lycée JB DUMAS

II) Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

III) Objet du marché :

Le marché a pour but la fourniture de **pain et viennoiserie** pour un restaurant scolaire fournissant 550 repas pendant 175 jours.

IV) Description des fournitures ou prestations :

Marché à bon de commande pour la fourniture de pains frais (pain blanc 40 g –pain de mie 1k –baguette 200 g) confectionnés avec de la farine sans OGM (**fournir certificat**) et de viennoiseries (brioche sucre 50g-pain chocolat 60/65g-croissant beurre 50/60g-croque monsieur 120/130g-roulé fromage 120g-fougasse 200g).

Volume financier prévisionnel annuel 23 700.00 euros HT.

Le marché sera passé sur la base d'un volume annuel minimum de 11 800.00 € HT et d'un volume annuel maximum de 35 600.00 € HT.

Le marché sera passé pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} septembre 2023, avec prix fermes et définitifs sur la période en dehors des aléas économiques dument constatés et qui pourront engendrer des modifications tarifaires, proposées à la personne responsable du marché.

V) Contact : tous les renseignements utiles peuvent être obtenues auprès de Mme Ginane, magasinière du Lycée JB Dumas au tél 04 66 78 23 06 ou auprès de l'adjointe gestionnaire, Mme Dessuille par mail gest.0300002p@ac-montpellier.fr

VI) Date limite de transmission des offres et modalités de transmission : Les offres devront être déposées sur la plateforme des marchés publics de l'AJI ou transmises au lycée (dépôt ou courrier recommandé) **au plus tard le vendredi 16 juin avant 17 heures.**

VII) Contenu des offres : L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant les délais d'exécution.

VIII) Critère de jugement des offres : les critères de jugement des offres sont :

- Le prix : 40 %
- Les qualités des produits : 20%
- La performance en matière de développement des approvisionnements directs: 20 %
- La qualité des services : 20%

IX) Délai de validité des offres : 45 jours.

X) Prix et règlements des comptes :

Contenu des prix : les prix proposés sont fermes et définitifs ; une clause de sauvegarde peut être prévue en cas de changement radical des conditions économiques : elle doit être prévue dans l'acte d'engagement. Les prix sont exprimés hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix. Les prix comprennent tous les frais afférents à la livraison ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

XI) Règlement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après réalisation de la prestation ou de la fourniture. Aucun acompte ne sera versé à l'entreprise titulaire du marché sauf dans les cas prévus par la circulaire MENF00500169C.

XII) Délai d'exécution : Les prestations ou fournitures devront être exécutés à compter du 01 septembre 2023.

XIII) Notification : le marché sera notifié au titulaire avant le 04 juillet 2023 à 17h ; un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le www.aji-france.com.

A Alès, le 25 05 2023.
La Provisseure